



Le Grenelle de l'environnement donnait comme objectif l'acquisition de 20 000 hectares de zones humides d'ici 2015, dans un but de préservation, afin de protéger ces milieux et les services écologiques et économiques qu'ils rendent.

LE 3^{ÈME} PLAN NATIONAL "ZONES HUMIDES" 2014-2018 EST VENU APPUYER CETTE DÉMARCHÉ AVEC NOTAMMENT COMME OBJECTIFS :

- L'amélioration des pratiques sur les zones humides
- Le développement d'outils de gestion performants
- Le renforcement des engagements de la France quant à la mise en œuvre de la convention de Ramsar qui vise à préserver les zones humides à l'échelle mondiale

La **Loi sur l'eau et les milieux aquatiques** de 2006 réglemente les atteintes portées aux zones humides en définissant notamment des seuils de surface impactée nécessitant déclaration ou autorisation.

Par ailleurs, l'arrêté de 2008 définit précisément comment délimiter les zones humides en usant d'au moins un critère sur les deux établis, devenus alternatifs depuis l'amendement Bignon de 2019 (c'est à dire un relevé de la flore indicatrice ou de sols indicateurs de zones humides).

Aussi, la réglementation nationale impose aujourd'hui la mise en œuvre de mesures compensatoires pour tout projet portant atteinte à ces milieux.

Le **Plan Biodiversité** du Gouvernement présenté le 4 juillet 2018, prévoit également des mesures renforçant la préservation des zones humides (lutte contre l'artificialisation des sols, financement incitatif pour la restauration de mares...).

Au niveau régional, cette volonté de protection se traduit dans le **Schéma régional de cohérence écologique** par un objectif complémentaire: la préservation et la restauration des **continuités écologiques**.

Le Département de Seine-et-Marne s'est engagé, quant à lui, aux côtés de nombreux partenaires, parmi lesquels Seine-et-Marne environnement, dans le troisième **Plan Départemental de l'Eau (PDE) 2017-2021** qui reconnaît l'importance des zones humides dans l'épuration et la régulation des eaux, et les intègre à ce titre dans sa politique d'amélioration et de valorisation des milieux aquatiques et humides en lien avec les projets de territoire.

C'est dans ce cadre que **Seine-et-Marne environnement** réalise, à la demande de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et du Département, une **mission d'accompagnement à la protection et valorisation** de ces espaces menacés :

- **Sensibilisation des élus** et services techniques à la présence des zones humides sur leur territoire
- Accompagnement pour protéger ces milieux au niveau des **documents d'urbanisme**
- Aide et incitation à l'**acquisition**
- Accompagnement des **gestionnaires et des propriétaires** dans la gestion particulière de ces milieux et leur valorisation
- Animations pour les **scolaires** (primaires, collèges, lycées): découverte des zones humides et de leurs effets
- Organisation de **sorties grand public** sur les sites naturels du Département ou dans les communes pour faire découvrir le rôle très important de ces milieux ainsi que la richesse de leur faune et la flore

BILAN DU 1^{ER} SEMESTRE 2019 SUR NOTRE D

INTÉGRATION DES ZONES HUMIDES DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME

Au 1^{er} semestre 2019, Seine-et-Marne environnement (SEME) a réalisé 2 "portés-à-connaissance" et 33 "avis sur PLU"² dont 1 pour l'élaboration d'un PLUi² proposant à chaque fois un zonage et un règlement propres aux zones humides.

Nous avons accompagné au cours de ce semestre, une dizaine de communes, 1 communauté de communes et 1 communauté d'agglomération, en participant respectivement aux réunions relatives à l'élaboration de leur PLU communal, PLUi intercommunal ou de leur SCoT³.

Une centaine d'élus et personnels techniques de collectivités a été sensibilisé à la préservation des zones humides au cours de ces réunions.

Au total ce sont 8320 ha de zones humides qui ont été protégées dans les documents d'urbanisme depuis le début de la mission.

ANIMATIONS GRAND PUBLIC ET SCOLAIRES

Au cours du premier semestre, 17 animations grand public (dont 4 stands) et 22 animations scolaires ont été réalisées. Près de **1125 Seine-et-Marnais et 485 élèves ont été sensibilisés à l'importance des zones humides**. Du personnel technique spécialisé a également été formé pour le compte de **Disneyland Paris**, dans l'optique de pouvoir inventorier et protéger les populations d'amphibiens du Parc.



Stand "Petites bêtes de la mare"
Les Bucoliques de Coupvray - Mai 2019 (SEME)

Outre les animations proposées régulièrement les week-ends sous la forme de sorties nature, SEME a pris part activement, sous forme de stands, à plusieurs événements d'importance dont le Festival du patrimoine de Seine-et-Marne "Emmenez-moi", le Festival "les Tabarderies" de Château-Landon ou encore "les Bucoliques" de Coupvray. **Au total, 655 personnes ont découvert les zones humides, leur richesse biologique et les enjeux inhérents à leur conservation.**

Comme chaque année, SEME est intervenu lors de la semaine d'éducation à la nature, organisée par la Fédération de Chasse, en réalisant à 10 reprises un atelier sur la découverte de la petite faune aquatique, auxquels ont assisté plus de 180 enfants. Cet atelier a d'ailleurs été déployé lors des Assises Nationales de la Biodiversité, au cours d'une visite de sites en partenariat avec l'UNICEM⁴.

JOURNÉE MONDIALE DES ZONES HUMIDES (JMZH)

Cette année encore, SEME a centralisé l'ensemble des manifestations organisées sur le département pour éditer un riche programme d'animations.



Randonnée nature - JMZH - Saint-Cyr-sur-Morin - Février 2019 (SEME)

27 événements ont permis de sensibiliser 427 Seine-et-Marnais à la préservation des zones humides notamment à leurs multiples fonctions (réservoir de biodiversité, écrêtement de crue...) et aux services écosystémiques qu'elles apportent (zones de loisirs...). Ceci a permis à **la Seine-et-Marne de conserver son rang de deuxième collectivité la plus active en termes de nombre d'animations à l'échelle nationale.**

RNR⁶ DES ÎLES DE CHELLES

SEME continue son **accompagnement de la CAPVM⁷** au travers de suivis naturalistes sur son territoire et de l'animation de la RNR des Îles de Chelles. Outre les suivis, une plaquette de valorisation de cette RNR a été initiée et une dizaine d'animations scolaires pour 202 enfants s'y sont déroulées.

INVENTAIRES NATURALISTES ET CONSEILS TECHNIQUES DE GESTION

Afin de renforcer la connaissance des milieux humides pour des collectivités, syndicats ou entreprises, SEME a réalisé des inventaires naturalistes (ornithologiques, botaniques...). Ces inventaires sont généralement suivis de conseils de gestion des milieux visant à favoriser la biodiversité.

ACCOMPAGNEMENT DE MESURES COMPENSATOIRES ET MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

SEME a contribué à la mise en œuvre de mesures compensatoires ou d'accompagnement. Des relevés botaniques et sondages pédologiques ont été réalisés dans le cadre d'un dossier de délimitation réglementaire zones humides pour la CAPVM. Des suivis naturalistes multi-taxons et espèces protégées ont été déployés en parallèle à la rédaction de plans de gestion et à l'accompagnement de chantiers pour le compte de CEMEX.

VIGNE SAUVAGE

SEME est intervenu en Bassée sur le suivi de plantules et a apporté son expertise au choix de sites de reprise, dans le cadre du Plan Régional d'Action et de Conservation de la Vigne sauvage. Par ailleurs, une plaquette a été initiée pour faire connaître les enjeux de la protection de cette espèce sensible.

ENS⁸ DE VILLENEUVE-SUR-BELLOT

Dans la continuité de la création de l'ENS communal de Villeneuve-sur-Bellot, SEME a appuyé la commune pour l'acquisition de plusieurs parcelles en préalable à la mise en œuvre du plan de gestion précédemment établi. Par ailleurs, des inventaires faune-flore ont été conduits pour renforcer l'état initial, pour affiner les objectifs de gestion et pour préciser les indicateurs de suivi/réussite du projet.

RÉALIMENTATION DE LA NOUE FOSSE DE VEAU

SEME a poursuivi l'accompagnement d'Eau de Paris sur les études préalables à la réalimentation d'une noue en Bassée. Dans cette optique, SEME a mobilisé la Méthode nationale d'évaluation des fonctionnalités des zones humides, renforcée par plusieurs expertises floristiques/pédologiques menées en parallèle aux inventaires multi-taxons déjà déployés ainsi qu'une étude limnimétrique d'un plan d'eau.

ACQUISITIONS FONCIÈRES



Restauration de la zone humide communale - Bray-sur-Seine - Mars 2019 (SEME)

SEME a poursuivi son activité d'accompagnement dans l'acquisition de parcelles situées en zones humides dans un but de restauration et de préservation. **SEME a travaillé avec le Conservatoire des espaces naturels Pro Nature d'Ile-de-France** pour l'acquisition de 6 ha de zones humides sur la commune de Moret-Loing-et-Orvanne. D'autres dossiers ont été réalisés avec des collectivités comme Mousseaux-lès-Bray ou Grisy-sur-Seine pour l'acquisition d'environ 4 ha de zones humides.

- 1 PLU : Plan Local d'Urbanisme
- 2 PLUi : Plan Local d'Urbanisme intercommunal
- 3 SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale
- 4 UNICEM : Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction
- 6 RNR : Réserve Naturelle Régionale
- 7 CAPVM : Communauté d'Agglomération Paris Vallée de la Marne
- 8 ENS : Espace Naturel Sensible
- 9 CEC : Champs d'Expansion de Crues

2 PORTÉS-À-CONNAISSANCE

33 AVIS SUR PLU¹

17 ANIMATIONS OU STANDS GRAND PUBLIC,

1 FORMATION

22 ANIMATIONS SCOLAIRES

10 ATELIERS/ANIMATIONS À DESTINATION DES ENFANTS ONT PERMIS DE SENSIBILISER

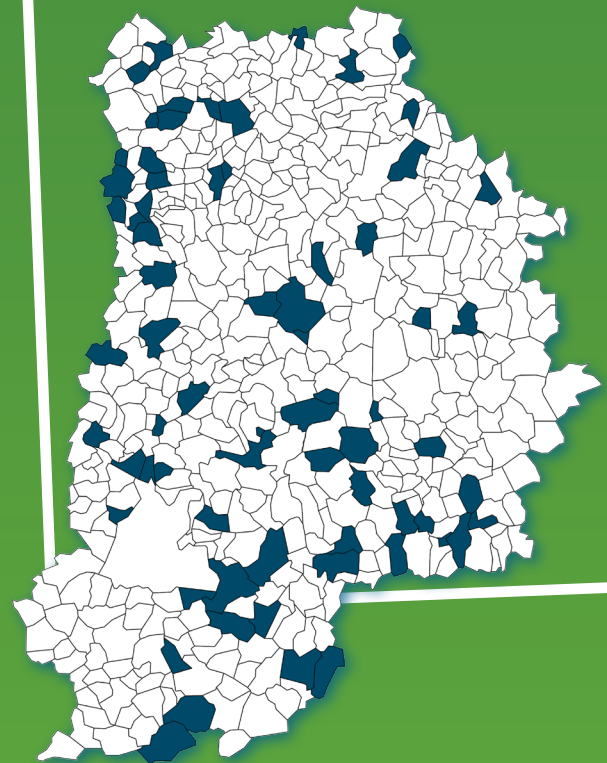
1125 PERSONNES

485 ENFANTS

1,5 HA DE ZONES HUMIDES ACQUISES ET

12 HA EN COURS D'ACQUISITION.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUES DES INTERVENTIONS



PERSPECTIVES POUR FIN 2019



RNR îles de Chelles - Août 2018 (SEME)

Finalisation de la **plaquette sur la RNR îles de Chelles**.

Développement de la **mission de préservation et de restauration des champs d'expansion de crues et utilisation du porté-à-connaissance champs d'expansion de crues** en lien avec Seine Grands Lacs.

Poursuite de l'**accompagnement d'Eau de Paris** sur les études concernant la réalimentation de la fosse de Veau dans la Bassée.

Poursuite de la **politique de prospection foncière** afin d'évaluer et de mettre en place des **projets d'acquisition de zones humides sur le département**, via notamment la réalisation d'un porté-à-connaissance foncier.

Poursuite et mise en œuvre de **projets de restauration de milieux humides** et d'aide à l'acquisition foncière pour les communes d'Annet-sur-Marne, Mousseaux-lès-Bray et Grisy-sur-Seine ainsi que pour le conservatoire des espaces naturels (Pro Natura d'Île de France).

À la demande des services de l'Etat, Seine-et-Marne environnement continuera à établir des **portés-à-connaissance** et des **avis sur les projets de PLU** sur les zones humides pour les communes en révision ou en élaboration de PLU.



Restauration d'une noue dans le cadre de mesures d'accompagnement Courcelles-en-Bassée - Février 2019 (SEME)

Anaïs **DEMARTY** : 01 64 31 19 68 • coord.zh@seme-id77.fr
Charlie **DARENNE** : 01 64 31 19 66 • zhbio-n@seme-id77.fr
Steve **GAUYACQ** : 01 64 31 19 65 • zhbio-s@seme-id77.fr
Jumaanah **KHODABOCUS** : 01 64 31 06 84 • eau-zh@seme-id77.fr



SEINE-ET-MARNE ENVIRONNEMENT

18 Allée Gustave Prugnat
77250 Moret Loing et Orvanne
Tél. : 01 64 31 11 18
Fax : 01 64 31 16 46

Retrouvez notre calendrier des animations sur notre site :
seine-et-marne-environnement.fr



www.facebook.com/
Seine.et.Marne.environment



twitter.com/SEME_77



SEINE & MARNE 77
LE DÉPARTEMENT